



CENTRE
NEUCHÂTELOIS
DE PSYCHIATRIE

CNP

**Bienvenue
à l'unité
hospitalière
pour adolescent·e·s**

www.cnp.ch



Nous répondons volontiers à vos questions au 058 717 40 25



Site de Prégargier à Marin-Epagnier.

TABLE DES MATIÈRES

BIENVENUE	05
LES MODES D'ADMISSIONS	06
- L'ENTRETIEN DE PRÉ-ADMISSION	
- ADMISSION VOLONTAIRE	
- PLACEMENT À DES FINS D'ASSISTANCE	
VOS DROITS EN TANT QUE PATIENT-E	07
NOTRE PHILOSOPHIE	08
NOTRE ORGANISATION ET OFFRE EN SOINS	10
- L'ÉQUIPE MÉDICALE	
- LE LA PSYCHOLOGUE	
- L'ÉQUIPE SOIGNANTE	
- L'ENSEIGNEMENT SPÉCIALISÉ	
- LA MUSICOTHÉRAPIE	
- LA PSYCHOMOTRICITÉ	
- LE SERVICE D'AUMONERIE	
VOTRE PRISE EN CHARGE	10
- PRISE EN SOINS INDIVIDUELLE	
- PRISE EN SOINS GROUPALE	
- AUTORISATION DE CONGÉ	
VOTRE ARRIVÉE	14
- EFFETS PERSONNELS RECOMMANDÉS	
- AFFAIRES PERSONNELLES	
- ARGENT ET OBJETS DE VALEURS	
- CHAMBRE	
- VISITES	
- RESTAURATION	
- TÉLÉPHONE	
VOTRE SORTIE	15
RÈGLES DE VIE	16
INFORMATIONS	16
CE QUI EST INTERDIT	17

“

**Nous ne soignons pas
une maladie.**

**Nous soignons une
personne dans un
moment précis de
sa vie ”**

Un soignant.



BIENVENUE

Nous vous souhaitons la bienvenue et vous remercions de la confiance que vous nous témoignez.

Quelle que soit la raison qui vous amène à l'hôpital, tout le personnel de notre institution s'appliquera à vous accueillir au mieux et à prodiguer les soins les plus appropriés à votre situation.

Cette brochure s'adresse tant à vous qu'à votre famille. Elle contient des informations qui vous seront utiles lors de votre hospitalisation.

Vous vous trouvez dans l'unité hospitalière pour adolescents au sein du Centre Neuchâtelois de Psychiatrie, sur le site de Préfargier.

Notre but principal est d'offrir une prise en soins de qualité en matière de diagnostic, de traitement et de soins.

LES MODES

D'ADMISSIONS

L'entretien de pré-admission

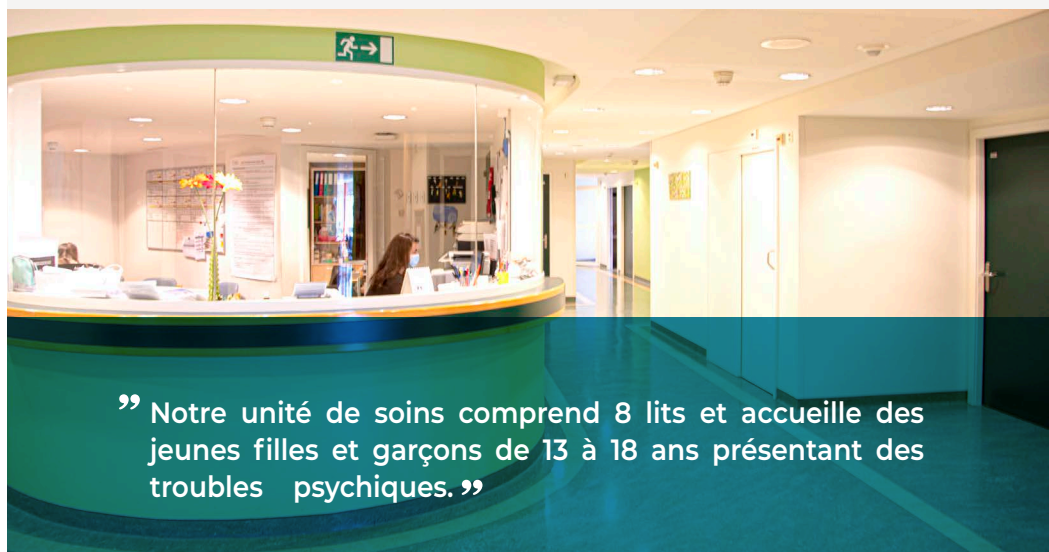
La première rencontre entre vous, vos parents, le·la cheffe de clinique, et l'infirmier·ère-cadre, a pour but d'établir le projet d'hospitalisation, de clarifier les objectifs et les attentes par rapport à votre séjour, et de définir les modalités. La date d'hospitalisation est alors fixée, elle peut être modulée en fonction des disponibilités d'accueil de l'unité.

➤ Admission volontaire

Elle se fait à votre demande ou sur conseil d'un·e médecin. La demande d'admission est annoncée sur certificat médical, au·à la médecin·cadre de l'unité. Vous pouvez en tout temps demander votre sortie qui sera discutée lors d'un entretien médical.

➤ Placement à des fins d'assistance

Si vous êtes hospitalisé dans le cadre d'un placement à des fins d'assistance (PAFA), vous avez la possibilité de faire recours auprès du tribunal des mesures de contraintes, qui statuera suivant une procédure simple et rapide. Le·la médecin vous informe des possibilités de recours et vous remet le texte de loi correspondant.



” Notre unité de soins comprend 8 lits et accueille des jeunes filles et garçons de 13 à 18 ans présentant des troubles psychiques. ”

VOS DROITS EN TANT QUE **PATIENT·E**

Le droit pour une prise en charge thérapeutique de qualité et respectueuse.

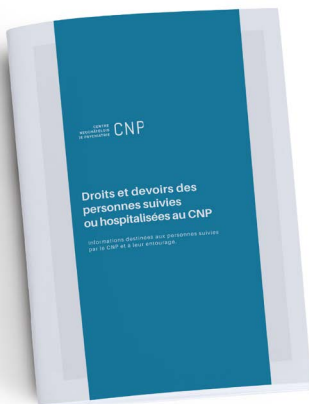
Si vous rencontrez un problème ou en cas de questions sur le déroulement de votre prise en charge, n'hésitez pas à en parler à votre médecin ou à votre infirmier·ère référent·e. Ils et elles pourront vous apporter des réponses qui permettront, nous l'espérons, de résoudre les difficultés et clarifier les incompréhensions.

Nous vous encourageons à lire la brochure "droits et devoirs des patients".

Cette brochure décrit les droits qui vous sont reconnus, notamment par la loi cantonale sur la santé.

Notre institution et nos collaborateurs·trices sont tous particulièrement attaché·e·s à créer un climat de respect et de confiance, aussi bien à l'égard des patient·e·s que de leurs proches.

Nous nous attendons évidemment à ce que ces valeurs soient partagées et nous mettrons tout en œuvre pour qu'elles soient respectées.



Brochure droits et devoirs des patient·e·s

La brochure est disponible dans nos accueils et sur notre site internet.



NOTRE PHILOSOPHIE

Notre unité de soins comprend 8 lits et accueille des jeunes filles et garçons de 13 à 18 ans présentant des troubles psychiques.

Vous considérant comme acteur·trice de votre propre traitement, nous faisons preuve d'une grande adaptabilité pour aborder la problématique de chaque adolescent·e, dans toute sa singularité et sa complexité bio-psycho-sociale.

Le caractère pluridisciplinaire de notre accompagnement implique que les modalités de cette approche vont varier non seulement selon les troubles présentés, mais également selon les professions des différent·e·s intervenant·e·s.


En outre, le caractère dynamique de notre accompagnement s'appuie sur un travail en lien avec votre environnement familial et votre réseau de santé.



Enfin dans le cadre de notre approche bio-psycho-sociale, nous accordons une grande importance à la prise en compte de votre entourage familial et social.

Dans sa mission d'enseignement, l'unité d'hospitalisation reçoit des étudiant-e-s ou stagiaires de diverses professions de santé mentale que vous serez amené-e-s à côtoyer.

Selon votre évolution, notre intervention vise à :

- 
- 1. Gérer la crise.
 - 2. Aborder les perceptions.
 - 3. Réaliser un bilan global (médical, psychologique, social) de votre problématique.
 - 4. Diagnostiquer la problématique.
 - 5. Introduire ou adapter le traitement lorsque cela s'avère nécessaire.
 - 6. Assurer votre réadaptation et votre réhabilitation.
 - 7. Vous aidez vous et votre entourage à élaborer le projet de vie le mieux adapté.
 - 8. Soutenir votre réintégration sociale.

OFFRE EN SOINS

Le projet thérapeutique construit l'avenir du·de la patient·e en sollicitant ses ressources positives et celles de sa famille.

L'équipe médicale composée d'un·e chef·fe de clinique pédopsychiatre, de médecins-assistant·e·s.

Le·la psychologue réalise des entretiens individuels visant au soutien et/ou à l'évaluation clinique du·de la patient·e, ainsi que les bilans psychologiques.

L'équipe soignante composée d'un·e infirmier·ère responsable d'unité, d'infirmier·ère·s et d'éducateur·trice·s. Elle a, entre autres, pour mission d'observer, de récolter des informations, de soutenir, d'accompagner au quotidien dans des espaces spécifiques, de réaliser des soins techniques et des actions relationnelles quotidiennes, d'accueillir et informer la famille quant aux actions de soins infirmiers réalisées.

Dès votre arrivée, vous êtes pris en charge par une équipe interdisciplinaire. Un·e référent·e médical·e et deux référent·e·s infirmier·ère·s vous sont attribué·e·s, ils et elles seront vos interlocuteur·trice·s tout au long de votre hospitalisation. Un projet de soins est établi avec vous et vos référent·e·s dès votre arrivée. Il englobe un programme individualisé comprenant des entretiens médico-infirmiers ainsi que des activités thérapeutiques et d'animation.

Partenaires indispensables du projet

de soins, vos parents participent aux entretiens familiaux qui leur sont proposés.

Votre réseau psycho social est intégré dans la prise en charge.

L'enseignement spécialisé permet le suivi pédagogique des adolescent·e·s hospitalisé·e·s. Il assure la continuité de l'enseignement des patient·e·s scolarisé·e·s en vue de leur réintégration en classe, du maintien des acquis pour ceux et celles qui sont en recherche d'une éventuelle suite professionnelle. Des bilans scolaires sont aussi proposés. L'enseignant·e assure le lien avec le réseau scolaire de l'adolescent·e.

La musicothérapie propose un soutien thérapeutique aux bénéficiaires de soins, en les encourageant et accompagnant dans l'expression de leurs émotions par le biais de la musique. La musique est en lien direct avec les émotions. Le groupe de musicothérapie réceptive peut permettre aux jeunes de ressentir, identifier et verbaliser leur vécu émotionnel à travers leurs choix musicaux.

Elle peut, de ce fait, clarifier l'intensité et l'importance de leurs émotions accompagnant la crise et les aider à mieux les appréhender, les gérer et les canaliser.

Le groupe permet également de vivre un sentiment d'appartenance



rassurant, afin de les aider à s'individualiser, grandir, devenir adulte.

La psychomotricité favorise l'expression du psychocorporel, elle aide l'individu à s'approprier ou se réapproprier son corps dans la relation à lui-même et à l'autre. Elle a des objectifs d'évaluation, de diagnostic et de prise de conscience du fonctionnement de son corps. Ceci, à l'aide de moyens thérapeutiques divers et adaptés aux besoins. La psychomotricité est également utilisée pour la réduction des troubles de gestion d'émotions et de restauration des capacités adaptatives à son environnement. Pour l'adolescent, le corps est un élément central. Souvent, ses représentations corporelles peuvent être altérées et il peut être perçu tel un corps-objet délié de toutes pensées et émotions. Ainsi, le travail

psychomoteur vise à reconstruire ce lien à l'aide de médiations corporelles et artistiques.

Le service d'aumônerie respecte toutes les confessions et toutes les philosophies.

Lors de votre admission, la question sur votre appartenance religieuse vous sera posée; vous êtes libre de répondre ou non. Notre institution dispose d'un service d'aumônerie auquel vous pouvez faire appel.

Les professionnels de la sécurité, de la cuisine, de la diététique, de la lingerie, de l'intendance, du service technique, des jardins et de l'administration contribuent aussi à votre bien-être tout au long de l'année et assurent le bon fonctionnement de l'établissement.

PRISE EN CHARGE

Un accompagnement à travers une activité thérapeutique est organisé par le personnel soignant sous forme de:

Prise en soins individuelle

Nous proposons différents types d'entretiens thérapeutiques. Leur fréquence est variable selon les besoins de chaque patient·e.

- **Entretien psychothérapeutique par un·e médecin ou un·e psychologue,**
- **Entretien médico-infirmier avec vos référent·e·s,**
- **Bilan psychologique,**
- **Entretien infirmier,**
- **Entretien familial,**
- **Traitement médicamenteux.**

Prise en soins groupale

Thérapies spécialisées avec des médians. L'approche groupale permet l'étayage et l'élaboration des difficultés psychologiques. Divers groupes, s'inspirant de différents modèles théoriques, vous sont proposés et sont animés par différents intervenant·e·s.

Autorisation de congé

Pendant votre séjour, des congés peuvent être organisés. Ils se discutent et se décident avec vos référent·e·s thérapeutiques et vos parents. La durée du congé ne doit pas dépasser 24 heures.





“ La peinture vient
de l’endroit où les
mots ne peuvent
plus s’exprimer ,”
Gao Xingjian

ARRIVÉE

Effets personnels recommandés

En plus de vos effets personnels, pensez à prendre :

- Des pantoufles,
- Des vêtements de sport,
- Votre nécessaire de toilette.

L'hôpital met à votre disposition du linge de toilette. L'hôpital ne pourvoit pas à l'entretien du linge privé.

Chambre

A votre arrivée, une chambre vous est attribuée. Un état des lieux est fait, en votre présence, à votre arrivée et à votre départ.

Les dégâts causés volontairement vous seront facturés.

Votre chambre reste un espace privé, il n'est pas autorisé d'aller dans la chambre des autres adolescent·e·s.

Pour des mesures de sécurité, l'équipe soignante peut, en tout temps, faire une fouille de votre chambre en votre présence.

Les appareils personnels, console de jeux, ordinateurs, ne sont en principe pas autorisés. Les heures du coucher varient en fonction de l'âge de l'adolescent·e et de l'évolution de votre situation.

Affaires personnelles

- Des livres et/ou magazines,
- Des crayons, feutres, feuilles,
- Enveloppes, timbres.

Argent et objets de valeurs

Il est vivement conseillé de déposer l'argent et vos objets de valeur au bureau infirmier. En cas de perte ou de vol, nous déclinons toute responsabilité pour les objets non déposés.



Visites

Horaire conseillé pour préserver l'organisation des soins : 19h00-20h00 du lundi au vendredi.
Le WE : 13h30-17h30.

Restauration

Vous avez la possibilité de choisir vos menus. Il est possible d'avoir un régime alimentaire si votre médecin le juge nécessaire. Les goûters sont mis à disposition par l'institution, par conséquent, nous demandons à vos parents de limiter l'apport de friandises.

Téléphone

Vous pouvez recevoir des appels téléphoniques de vos parents de préférence de 19h15 à 19h45.

L'utilisation du téléphone portable est règlementée par l'équipe soignante. Vos parents peuvent appeler en tout temps l'équipe soignante pour demander de vos nouvelles.

SORTIE

La date de votre sortie est fixée en accord avec vos référent-e-s. Cette sortie peut être envisagée et préparée avec vous de manière progressive, afin de faciliter votre retour à la vie quotidienne.

Notre objectif est de vous permettre de quitter l'hôpital dans de bonnes conditions. En fonction de vos besoins, vous êtes accompagné-e dans vos démarches de sortie et nous faisons le lien entre vous, votre famille et votre réseau extérieur.

Le jour de votre départ, nous vous rendons attentif-ve à ne pas oublier vos effets personnels ni votre argent déposé auprès de l'équipe.



RÈGLES DE VIE

La vie en commun, au sein d'une unité hospitalière, nécessite une organisation globale du temps et l'observation de certaines règles.

Elles sont indispensables pour harmoniser la vie en communauté et préserver le cadre de soins.

L'équipe soignante veille au respect de ces règles dans l'intérêt général et pour garantir une prise en charge efficace.

Ce respect fait l'objet de vigilance particulière de la part des soignant·e·s, qui peuvent intervenir à tout moment pour en assurer l'application.

Toute difficulté rencontrée par l'équipe soignante dans l'application de ces règles sera reprise d'une manière individuelle, ou en groupe si nécessaire.

Comme notre unité est une unité spécifique et spécialisée dans la prise en charge des adolescent·e·s, ces règles sont aussi particulières, dictées par cette spécificité.

Un règlement est à votre disposition dans l'unité. Il vous est présenté par le personnel des soins lors de votre admission.

INFORMATIONS

Cafétéria La Bulle

Ouverte de 9h00 à 20h00. Elle offre une petite restauration, des boissons diverses, des friandises et des cigarettes. Toutefois, nous vous rappelons que la vente de cigarettes est interdite aux moins de 18 ans. Vous y trouverez également quelques produits d'hygiène, ainsi que des journaux.

Bibliothèque

Une bibliothèque est à votre disposition gratuitement sur le site de Préfargier.

Avant votre départ, pensez à restituer les livres empruntés.

INTERDIT



- » **Alcool**
Les boissons alcoolisées sont interdites dans l'unité. Nous vous conseillons vivement de ne pas consommer d'alcool si vous avez un traitement médicamenteux.



- » **Drogue**
Il est interdit d'amener et de consommer des substances illicites dans l'unité. Toute substance saisie ou apportée sera remise anonymement à la police en vue de sa destruction. Selon la gravité de l'acte, l'auteur·trice sera dénoncé·e.



- » **Fumée, tabac**
Il est interdit de fumer dans l'unité. L'âge légal pour l'achat de cigarettes étant fixé à 18 ans, nous nous conformons à la loi.



- » **Violence**
Aucune agression physique, menace verbale ou aucun harcèlement ne sera toléré dans le cadre de l'unité et de l'institution, sous réserve de poursuite judiciaire.



- » **Relations intimes**
Les relations intimes ne sont pas autorisées. Il vous est vivement conseillé de garder une distance convenable avec les autres adolescent·e·s. L'équipe soignante se réserve le droit d'intervenir en cas de non-respect de cette consigne.



- » **Animaux**
Les animaux ne sont pas admis dans l'unité de soins et sur l'enceinte de l'hôpital.



Unité hospitalière
pour adolescents (HI)

Site de Préfargier
2074 Marin-Epagnier



058 717 40 25



ea.uhpa@cnp.ch